

# Contrat de prestation de services

---

## Automatisation de facturation & traitement comptable

Althemia – Entrepreneur individuel

Nom commercial : Palks Studio

---

## 1. Parties

Le présent contrat est conclu entre :

### Le Prestataire

.....

Et :

### Le Client

Nom / Dénomination : .....

Adresse : .....

Email : .....

---

## 2. Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet la fourniture par le Prestataire d'un **service d'automatisation technique**, incluant notamment :

- génération automatisée de documents de facturation
- traitement de données fournies par le Client
- export de données comptables internes
- envoi automatisé de documents (selon paramètres définis)

Le service est fourni **exclusivement dans un cadre B2B**.

Le Prestataire n'assure aucune transmission directe des documents vers une plateforme de dématérialisation partenaire (PDP) ou vers l'administration fiscale.

---

## 3. Nature du service

Le Client reconnaît que :

- le service fourni n'est **pas** un logiciel SaaS
- le service n'est **pas** un logiciel de comptabilité certifié
- le Prestataire n'agit **pas** en qualité d'expert-comptable
- les données traitées sont fournies par le Client sous sa responsabilité

Le système repose sur une **automatisation technique**, sans garantie sur l'exactitude des données sources.

---

## 4. Tarification des prestations

Les prestations d'automatisation de facturation sont proposées selon les formules suivantes :

149 € / mois : jusqu'à 50 factures batch par mois

249 € / mois : de 51 à 150 factures batch par mois

399 € / mois : à partir de 151 factures batch par mois

La facturation du service n'est pas basée sur un abonnement prépayé.

Les montants facturés sont déterminés a posteriori, en fonction du volume réel de factures effectivement générées sur la période considérée, tel que comptabilisé par les compteurs du système.

Le Client n'a pas à s'engager ou à régler à l'avance un palier donné. Le palier applicable est automatiquement déterminé en fin de période sur la base de l'usage réel constaté.

Le forfait applicable est déterminé automatiquement en fonction du volume réel de factures générées sur le mois civil, sans interruption de service, sans blocage et sans facturation complémentaire unitaire.

La facture correspondante est émise le 8 du mois suivant la période concernée.

Le changement de palier tarifaire s'applique pour le mois concerné, sans effet rétroactif.

### Restitution documents

Le Prestataire ne fournit aucun service d'archivage des données ou documents du Client.

À titre purement tolératif et sans garantie, certains fichiers techniques ou archives (notamment des fichiers ZIP batch) peuvent être conservés temporairement.

Le Client peut solliciter la restitution de fichiers datant de moins de douze (12) mois, sous réserve de leur disponibilité effective.

Le Client demeure seul responsable de la conservation, de la sauvegarde et de l'archivage légal de ses propres documents.

---

## Calendrier opérationnel indicatif

Le service fonctionne selon un calendrier mensuel indicatif.

À titre informatif :

- les factures du Prestataire sont généralement émises et transmises autour du 8 du mois
- le règlement est attendu dans un délai courant allant jusqu'au 13 du mois inclus
- sous réserve de la réception effective du paiement dans ce délai, les livraisons ou transmissions batch sont généralement effectuées autour du 16 du mois

Ces échéances sont indicatives et peuvent varier en fonction des contraintes techniques ou opérationnelles du Prestataire.

Ces dates sont fournies à titre indicatif et peuvent évoluer en fonction des contraintes opérationnelles, techniques ou calendaires.

Aucune date ne constitue un engagement ferme de délai.

---

## 5. Documents contractuels

Le présent contrat est indissociable des documents suivants :

- Conditions de prestation de services
- Mentions légales
- Politique de support et corrections (le cas échéant)

Ces documents sont accessibles publiquement sur le site du Prestataire.

Le Client reconnaît en avoir pris connaissance et les accepter sans réserve.

---

## 6. Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- fournir des données exactes, complètes et conformes
- vérifier les documents générés avant toute utilisation
- effectuer les paiements aux échéances convenues

Toute erreur issue des données fournies relève de la responsabilité du Client.

### Informations requises du Client pour la facturation batch

Dans le cadre des facturations batch générées pour le compte du Client, certaines informations du Client sont nécessaires afin d'apparaître sur les factures PDF émises à destination de ses propres clients.

Les informations requises sont notamment :

- Dénomination sociale du Client
- Adresse du siège social
- Numéro SIRET
- Numéro SIREN
- (le cas échéant) Numéro de TVA intracommunautaire
- Adresse email de contact
- Nom du titulaire du compte bancaire
- Nom de la banque
- IBAN
- BIC / SWIFT
- Langue des factures : FR ou EN (valable pour l'ensemble du ZIP mensuel)

Ces informations sont utilisées exclusivement à des fins d'affichage sur les factures PDF générées automatiquement et pour le paramétrage global du service batch.

Palks Studio n'effectue aucun traitement de paiement, aucune vérification bancaire, et aucune validation légale de ces informations.

À défaut de fourniture partielle ou complète de ces informations, les factures batch seront générées avec les seules données disponibles, sans que cela ne constitue un manquement, une erreur ou une responsabilité de Palks Studio.

---

## 7. Données et conformité

Le Client demeure seul responsable des données transmises dans le cadre du service, notamment via les fichiers CSV.

La transmission des fichiers par le Client s'effectue via le dispositif sécurisé mis à sa disposition (notamment lien d'accès unique par token).

Le Client est seul responsable de la conservation et de l'usage de ce lien d'accès.

Le Client garantit que les données fournies sont :

- exactes
- licitement collectées
- conformes à la réglementation applicable, notamment au RGPD

Le Prestataire n'effectue aucun contrôle juridique des données et n'assume aucune responsabilité quant à leur conformité.

---

## 8. Support et communication

Le support relatif au service est assuré exclusivement par email à l'adresse suivante :

[contact@palks-studio.com](mailto:contact@palks-studio.com)

Les emails automatiques d'envoi de factures sont générés par le système et ne constituent pas un canal de support.

Toute réponse envoyée à ces emails automatiques ne sera ni lue ni traitée.

Aucun support n'est assuré par téléphone, messagerie instantanée ou réseaux sociaux, sauf accord écrit préalable.

---

## 9. Limitation de responsabilité

La responsabilité du Prestataire est strictement limitée :

- au montant de la prestation facturée
- aux erreurs directement imputables au système, hors données Client

Aucune responsabilité ne pourra être engagée en cas de :

- mauvaise utilisation
- données erronées
- non-respect des obligations légales du Client

Les données traitées dans le cadre de la prestation sont conservées selon les modalités définies dans la Politique de conservation des données fournie par le Prestataire.

Le Client reconnaît que le Prestataire n'a pas vocation à assurer une mission d'archivage légal ou de sauvegarde longue durée.

Le Prestataire n'assume aucune responsabilité en matière de conservation légale des documents.

---

## 10. Facturation, paiements et cycle mensuel

Le service fonctionne selon un cycle mensuel automatisé et prévisible.

Pour les prestations batch, les fichiers CSV doivent être transmis par le Client via le formulaire sécurisé entre le 1er et le 7 du mois suivant la période concernée.

Les modalités opérationnelles applicables aux prestations batch, notamment les périodes de transmission des fichiers,

les dates de facturation, les délais de paiement, les conditions de génération et de transmission des livrables, ainsi que les règles de clôture et de non-rétroactivité des cycles, sont définies dans les **Conditions de prestation de services**,

qui font partie intégrante du présent contrat.

Le Client reconnaît expressément que chaque cycle mensuel est clos, figé et non réversible à l'issue des délais contractuels.

Tout défaut ou retard de paiement peut entraîner la suspension ou la non-transmission des livrables correspondants au cours du cycle concerné.

En cas de régularisation ultérieure, les livrables générés peuvent être transmis lors du cycle suivant, sans rétroactivité sur les périodes antérieurement clôturées.

Le Prestataire n'assure aucune gestion des factures acquittées émises par le Client à destination de ses propres clients.

Le service concerne exclusivement la génération de factures à régler et de documents techniques associés.

---

## 11. Force majeure

La responsabilité du Prestataire ne pourra être engagée en cas d'inexécution ou de retard résultant d'un événement

indépendant de sa volonté, notamment :

- panne d'infrastructure
- défaillance d'un hébergeur ou service tiers
- interruption réseau
- événement imprévisible ou irrésistible

Dans ce cas, aucune indemnisation ne pourra être réclamée.

---

## 12. Durée – Résiliation du contrat

Le présent contrat est conclu pour une durée indéterminée à compter de sa date de signature.

### Résiliation par le Client

Le Client peut résilier le contrat à tout moment, sous réserve du respect d'un préavis minimum d'un (1) mois, notifié par écrit (email).

Toute période mensuelle entamée reste intégralement due et ne donne lieu à aucun remboursement.

### Résiliation par le Prestataire

Le Prestataire se réserve le droit de résilier le contrat, avec un préavis d'un (1) mois, notamment pour les motifs suivants :

- en cas de non-paiement
- manquement du Client à ses obligations contractuelles (notamment en cas de non-paiement)
- en cas d'usage abusif ou détourné du service
- réorganisation administrative ou technique
- évolution du périmètre d'activité
- arrêt ou modification du service
- charge administrative excessive ou non compatible avec la structure du Prestataire

La résiliation ne donne lieu à aucun remboursement des sommes déjà facturées ou encaissées.

À l'issue du contrat :

- les prestations cessent automatiquement
- aucun traitement, envoi ou génération de documents n'est maintenu
- les données sont conservées ou supprimées conformément à la politique de conservation des données en vigueur

---

## 13. Droit applicable

Le présent contrat est soumis au droit français.

Tout litige relève de la compétence des juridictions françaises.

Les données personnelles traitées dans le cadre de la prestation le sont conformément à la Politique de confidentialité du Prestataire, que le Client reconnaît avoir consultée.

---

## 14. Acceptation

Le présent contrat est réputé accepté :

- par signature manuscrite ou électronique,
- ou par accord écrit explicite (email).